

PROSPECTIVE ET STRATEGIE d'AGGLOMERATION

Une direction...

En charge de la veille prospective, du pilotage de démarches stratégiques, notamment celles favorisant l'innovation et la construction métropolitaine, et de l'incubation de politiques nouvelles (concertation, développement durable, espace des temps...).

Placée sous l'autorité du directeur général, position lui permettant d'assurer dans ses champs d'action, la sen-

sibilisation et l'animation transversale de l'ensemble des services du Grand Lyon.

Qui réunit une vingtaine de personnes, comprenant de nombreux chargés de mission issus d'horizons professionnels variés. Son budget est en moyenne de 2,2 millions d'euros par an.

Trois modalités de travail...

- **le pilotage de démarches partenariales** débouchant sur la production de contributions collectives, sur la mise en place d'expérimentation, sur des projets stratégiques portés par le Grand Lyon.
- **le conseil stratégique et méthodologique**, l'accompagnement du changement, auprès des élus et en appui aux chefs de projets dans les autres services du Grand Lyon.
- **la production et la diffusion de la connaissance**, à travers des conférences-débats, des sites internet, la production d'ouvrages de synthèse...

Un site internet, www.millenaire3.com

Le centre de ressources du Grand Lyon, met la matière produite par la veille prospective à disposition de tous via un site internet www.millenaire3.com, à travers des publications comme l'agenda métropolitain (fait avec Saint-Etienne Métropole) ou les «synthèses millénaire3» ainsi qu'à travers des forums.

La veille prospective : identifier les tendances de l'agglomération

L'identification des tendances qui sont à l'œuvre sur le territoire, le repérage des acteurs en mouvement, la formalisation des controverses ou des débats qui agitent la vie locale... constituent un matériau nécessaire aux élus, aux techniciens comme aux citoyens engagés dans la vie publique, pour comprendre, pour anticiper et pour agir.

Le Grand Lyon a choisi de mettre en place une «veille prospective» permanente pour tenir à jour et enrichir cette connaissance.

En pratique, la DPSA coordonne le travail d'une douzaine de «veilleurs», prestataires du Grand Lyon, qui ont pour mission de repérer et de rédiger (des interviews, des notes de synthèse, des présentations d'événements...) selon des thèmes comme : santé, vie économique, cohésion sociale, loisirs et cultures, religions, sport...

A partir de ces matériaux, c'est toute l'équipe de la DPSA qui doit faire des propositions aux élus et à la direction générale du Grand Lyon pour peser dans l'élaboration des stratégies de l'institution.

L'incubation de politiques et de pratiques nouvelles : développer de nouveaux savoir-faire

Au delà de l'identification des problématiques émergentes, la DPSA développe une expertise d'incubation de nouvelles politiques et de nouveaux modes de faire qui passent par :

- l'élaboration des cadres d'actions (charte, Agenda, plan, etc.) ;
- l'expérimentation et la capitalisation ;
- l'accompagnement des services (mise en place de formations notamment) ;
- l'évaluation de la mise en pratique ;
- la diffusion et l'animation de réseaux.

La DPSA participe ainsi à l'appropriation de nouveaux savoir-faire et à l'accompagnement du changement en interne et en externe au Grand Lyon.

Ces démarches sont menées sur des principes de transversalité et d'échange, de transparence et d'amélioration continue pour prendre au mieux en compte la réalité des services et des acteurs locaux.

Les démarches stratégiques, Lyon 2020 : proposer une vision d'avenir

La culture « prospective » de la DPSA, sa connaissance des institutions, des acteurs publics comme des acteurs de la société civile, son expérience de pilotage de démarches complexes et d'animation de groupes de travail, la conduisent tout naturellement à piloter des démarches stratégiques pour le compte des élus du Grand Lyon.

Il s'agit de définir des grandes orientations pour le territoire, de mobiliser les acteurs et d'identifier le rôle spécifique du Grand Lyon.

Ensuite, Millénaire 3 a conduit à formuler 21 propositions pour le 21^{ème} siècle ; la démarche Lyon 2020, quant à elle, a été engagée en 2005. avec

pour objectif d'identifier les atouts de la métropole lyonnaise et les marches à gravir, et de favoriser le sentiment d'appartenance et la mobilisation de tous.

La DPSA est chargée du pilotage de cette démarche. Elle mobilise des centaines d'acteurs à travers 7 groupes de travail et plusieurs débats prospectifs. Elle produit des propositions de stratégie et d'actions, permettant de revisiter les thèmes emblématiques de la métropole. Enfin, elle synthétise « une vision métropolitaine » mettant en perspective l'ensemble des réflexions stratégiques en cours dans l'agglomération. Cette démarche prendra fin en juillet 2007.

Site internet : lyon2020@grandlyon.org

La gouvernance territoriale : animer les acteurs métropolitains

Pour renforcer la métropole lyonnaise, alors que la France ne dispose pas, en dehors de Paris, de métropoles puissantes dans la compétition mondiale, le Grand Lyon s'est fortement engagé dans des réseaux et dans des coopérations.

La DPSA assure l'animation du réseau des villes-centres et agglomérations de Rhône-Alpes, elle a piloté la démarche de coopération métropolitaine en réponse à l'appel à projet de la DIACT.

La DPSA est très investie dans la construction d'un projet à l'échelle de l'aire métropolitaine (territoire comprenant aussi les agglomérations de Saint-Etienne, du Nord-Isère, de Vienne et Villefranche-sur-Saône) et dans l'animation d'une gou-

vernance à cette échelle. C'est ainsi que la DPSA :

- a produit la «vision métropolitaine» dans le cadre de Lyon 2020,
- participe aux travaux de la Région Urbaine de Lyon (association co-présidée par le Grand Lyon et la Région, qui fédère les grandes collectivités de l'aire métropolitaine),
- pilote les coopérations entre «territoires partenaires» (partenariats volontaires entre le Grand Lyon et telle ou telle intercommunalités), la DPSA a donc participé aux travaux préparatoires à l'adhésion de Givors et Grigny au Grand Lyon,
- contribue aux réflexions prospectives de l'interSCOT (les 10 SCOTs qui couvrent l'aire métropolitaine) .

La concertation : développer la démocratie participative

La DPSA a fortement contribué à l'élaboration de la Charte de la Participation et est un acteur privilégié de sa mise en œuvre à travers :

- le secrétariat général du Conseil de Développement qui comprend 270 membres issus de la société civile. Le conseil a pour vocation de produire des contributions écrites sur la prospective et les politiques publiques. Ces contributions sont travaillées en lien avec les services lorsque ceux-ci sont concernés et remises à l'exécutif du Grand Lyon,
- le secrétariat général de la Commission Consultative des Services Publics Locaux, commission qui comprend 60 représentants d'association et 20 élus,

- l'appui aux chefs de projet pour mener à bien la concertation sur les projets urbains, à travers des formations, l'élaboration d'un guide méthodologique et la participation aux équipes projet pour des conseils adaptés à chaque projet.

Ainsi, depuis la démarche Millénaire³, la DPSA a développé une expertise sur le rôle de la participation citoyenne, sur l'écoute des habitants et des usagers, sur les modes de faire.

La DPSA s'engage dans l'animation d'un réseau d'élus et de techniciens en charge de démocratie participative, à l'échelle des 57 communes du Grand Lyon, en vue de favoriser les échanges d'expérience et les bonnes pratiques.

L'Agenda 21 : traduire en actions le «développement durable»

Le Grand Lyon a adopté en mai 2005 un Agenda 21, comprenant 87 actions. L'agenda 21 est enrichi et actualisé tous les deux ans pour permettre une montée en puissance progressive et la construction de partenariat. La DPSA développe une expertise technique en matière de développement durable mobilisable à l'occasion de démarches comme le SCOT, le plan climat...

La DPSA pilote l'Agenda 21, ce qui implique la réflexion stratégique et la rédaction des documents, l'animation des instances de pilotage et de production, le suivi des actions, la construction de partenariat...

La DPSA est en charge de l'observatoire «environnement» et de l'élaboration des indicateurs de développement durable en lien avec les autres

observatoires (partenariat avec l'agence d'urbanisme). Ce travail comprend un volet pédagogique et une dimension communication importants.

La DPSA pilote le Plan Éducation au Développement Durable, ce qui comprend l'animation de l'ensemble des associations impliquées et le suivi des fonds de concours alloués par le Grand Lyon, l'animation d'un groupe inter-services du Grand Lyon, les relations avec les partenaires institutionnels (communes, inspection d'académie...), le suivi des équipements dédiés (Maison Rhodanienne de l'Environnement...).

L'Espace des temps : adapter les politiques publiques aux « temps de vie »

La relation des individus au temps est de plus en plus complexe. Le Grand Lyon souhaite développer la compréhension des phénomènes et initier des démarches innovantes pour mieux adapter les politiques publiques en conséquence.

Pour cela une mission « espace des temps » a été créée au sein de la DPSA pour diffuser la connaissance à travers des forums et des colloques, pour faire connaître les initiatives originales, pour mener des expérimentations dans des quartiers, pour identifier des besoins

émergents et révéler des dysfonctionnements...

En France, une quinzaine de collectivités locales sont engagées dans un tel dispositif. Elles sont regroupées en réseau national « Tempo territorial »

site internet : www.espacedestemps.com

Un peu d'histoire...

En 1998, Raymond BARRE, député-maire de Lyon et président de la communauté urbaine, décide d'engager une démarche prospective pour l'élaboration d'un projet de territoire associant largement la société civile. La démarche Millénaire 3 est lancée.

Elle privilégie l'analyse des tendances « sociétales » et les propositions citoyennes. Cette approche originale contribue à donner au Grand Lyon une reconnaissance majeure de leadership dans la gouvernance de l'agglomération. Elle consacre l'importance de la démocratie participative dans la vie politique.

La démarche Millénaire 3 s'appuie alors techniquement sur une mission placée auprès du directeur général, la mission « prospective et stratégie d'agglomération ».

Grâce à Millénaire 3, des besoins d'évolution des politiques publiques du Grand Lyon sont apparus : comment faire plus et mieux de concertation avec la société civile ? Comment mieux prendre en compte le développement durable ? Comment construire une dynamique métropolitaine à l'échelle d'un territoire beaucoup plus grand que celui du Grand Lyon ? Comment prendre en compte l'évolution des temps des habitants?...

La mission a ainsi été renforcée par des chargés de mission capables de favoriser « l'incubation » de politiques et de pratiques nouvelles au Grand Lyon : la mission devient alors une direction à part entière.

L'équipe de la DPSA

Directeur : Corinne Tourasse

Directeur adjoint : Jean-Loup Molin

Lyon 2020 : Jean-Loup Molin
Philippe Dujardin
Corinne Hooge

Concertation : Brigitte Badina
Pascale Gibert-Ledru
M.....

Agenda 21 : Nadia Mabille
Olivier Martel
Stéphane Weiss

Espace des Temps : Lucie Verchère- Tortel

Gouvernance territoriale
Réseau de villes / : Corinne Tourasse
Chantal Baulu

Webmestres : Pascale Fougère
Monique Guérin

Communication : Brigitte Yvray-Danguis

Assistants : Halima Ferrante
Fabienne Da Silva
Graziella Guy

Logistique : Catherine Garcia
Adam Bougebrine

Responsable administratif et financier : Mireille Beaudoin